

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 17 août 2023
à 8 h 30**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra à la mairie d'arrondissement, 4243 rue Charlevoi, salle l'Abbé-Horace-Chabot, le jeudi 17 août 2023, à 8 h 30. Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 août 2023, à 8h30.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1236329006

Adjuger à Demix Construction, Une Division de Groupe CHR Canada Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 232 774,65 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 34 916,20 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 72 434,25 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 340 125,10 \$, taxes incluses. Appel d'offres 1128 / 8 soumissionnaires

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le lundi 14 août 2023



Dossier # : 1236329006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Titre à compléter

Il est recommandé:

Autoriser une dépense additionnelle de\$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord dans le cadre du contrat accordé à Demix Construction, une Division de Groupe CHR Canada Inc., CA23 10233 majorant ainsi le montant total du contrat de\$ à \$, taxes incluses.

QUE soit autorisée une dépense en contingences de \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense en incidences de \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense totale de \$, taxes incluses ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par _____ **Le** _____

Signataire : _____

IDENTIFICATION Dossier # :1236329006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Titre à compléter

CONTENU

CONTEXTE

1. Demande de modification de la source financière à PDI – suite à la réévaluation en capitalisation du projet.

Projet	2023	Ultérieur	Total
Projet investi 45000 - "Programme Vélo : Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable"	310	0	310

Contrat			
Description des travaux Financement SUM	Contrat (avant taxes)	Contrat (avec taxes)	Contrat (net de ristourne)
Travaux de planage-revêtement	202 456,75 \$	232 774,65 \$	212 554,28 \$
Total contrat	202 456,75 \$	232 774,65 \$	212 554,28 \$
Contingences			
Description des travaux	Contingences (avant taxes)	Contingences (avec taxes)	Contingences (net de ristourne)
Travaux de planage-revêtement	30 368,51 \$	34 916,20 \$	31 883,14 \$
Total contingences	30 368,51 \$	34 916,20 \$	31 883,14 \$
Incidences			
Description des travaux	Incidences (avant taxes)	Incidences (avec taxes)	Incidences (net de ristourne)
Firme externe			
Marquage de la chaussée	37 434,42 \$	43 040,22 \$	39 301,46 \$
Laboratoire- CQM			

Marquage de la chaussée	25 565,58 \$	25 565,58 \$	25 565,58 \$
Total incidences	63 000,00\$	68 605,80 \$	64 867,04 \$
Total (Contrat + contingences + incidences)			
Description des travaux Financement SUM	Total (avant taxe)	Total (avec taxes)	Total (net de ristourne)
Total des travaux PDI	295 825,26 \$	336 296,65 \$	309 304,46 \$

2. Dépassement de coûts

Le montant supplémentaire se chiffra à \$, avec taxes.

Ce dépassement de coût est dû au fait que lors de la préparation des documents de l'appel d'offres du contrat 1128 – « Travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord », l'article décrit ci-dessous, n'ai pas été intégré au bordereau de soumission.

II-3B-5202 Réparation en profondeur – Chaussée souple planée avec trafic lourd

Les travaux de réparation en profondeur sont nécessaires suite aux travaux de réparation des corrélatifs et les travaux se décrivent comme suit :

- Sciage-démolition de pavage et dépôt d'asphalte;
- Excavation pour une épaisseur moyenne entre 200 et 450 mm du top pavage;
- Fondation-remblai (fondation VM2A);
- Beigne asphalte ESG-10.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Alice NANTEL, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marc-Aurele APLOGAN
secrétaire d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1236329006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Demix Construction, Une Division de Groupe CHR Canada Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 232 774,65 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 34 916,20 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 72 434,25 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 340 125,10 \$, taxes incluses. Appel d'offres 1128 / 8 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre des appels à projets réalisés par le Service de l'urbanisme et de la mobilité en 2022 pour une réalisation en 2023, la Division des études techniques de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), procédera à des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

Les projets soumis et sélectionnés lors de l'appel à projet 2022, pour réalisation 2023 sont :

- A85_MTN22-0955 - Aménagement d'une piste bidirectionnelle sur Salk - Double Sens, de Amos à Gouin.
- A85_MTN22-0956 - Aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue des Récollets, de Prieur à Gouin .
- A85_MTN22-0958 - Aménagement d'une piste bidirectionnelle (protégée) sur Prieur - Sens unique, de JJ Gagnier à Des Récollets.
- A85_MTN22-0959 - Aménagement d'une piste cyclable sur Amos, du Parc Pilon à la rue Salk.

Un appel d'offres public a été lancé par la division des études techniques pour la réalisation de ces travaux. Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la compagnie Demix Construction, Une Division de Groupe CHR Canada Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser les travaux précités.

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 21 juin au 12 juillet 2023 pour une durée de 22 jours. Les huit (8) preneurs de cahier des charges, dont la liste complète se trouve en pièces jointes, ont déposé une soumission.

La soumission est valide pendant 120 jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 9 novembre 2023.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 10 020 – «Offrir en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, au conseil municipal que l'arrondissement prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux pour la réalisation des projets soumis dans le cadre de l'appel à projet d'aménagement de rues artérielles et d'aménagements cyclables, en vue d'une délégation en vertu de l'article 85 de la CVM / édition 2023.» GDD 1239195001

CM23 0178 – «Accepter les offres de services d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C 11.4).» GDD 1238935001

CE23 0227 – «RÉSOLU : de recommander au conseil municipal : d'accepter les offres de services des conseils d'arrondissements de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues artérielles et de voies cyclables pour l'année 2023, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C 11.4).» GDD 1238935001

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux de planage et mise en place de l'enrobé bitumineux des pistes cyclables suivants:

- L'avenue Salk, entre rue d'Amos et boulevard Henri Bourassa;
- L'avenue des Récollets, entre rue Prieur et rue Monselet;
- La rue Prieur, entre avenue Audoin et avenue de Paris;
- La rue d'Amos, entre avenue Lamoureux et avenue Edger;
- La rue d'Amos, entre avenue Hébert et avenue Balzac.

JUSTIFICATION

Huit (8) entreprises ont pris le cahier des charges et les huit (8) ont déposé une soumission, soit 100%. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 1 juillet 2023, à 11h00.

Le tableau suivant résume la liste des soumissionnaires conformes et les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée à l'interne et le montant soumis :

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (CONTINGENCES) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Demix Construction. Une Division de Groupe CRH Canada Inc,	232 774,65 \$	34 916,20 \$	267 690,85 \$
Construction Viatek Inc.	243 982,47 \$	36 597,37 \$	280 579,84 \$
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	246 997,95 \$	44 926,74 \$	284 047,65 \$
Les Pavages Dancar (2009) inc.	299 511,60 \$	44 926,74 \$	344 438,34 \$
Roxboro Excavation Inc.	307 000,00 \$	46 050,00 \$	353 050,00 \$
Environnement Routier NRJ Inc.	310 726,49 \$	46 608,97 \$	357 335,46 \$
Pavages Métropolitain inc.	342 892,13 \$	51 433,82 \$	394 325,95 \$
Eurovia Québec inc.	382 017,49 \$	57 302,62 \$	439 320,11 \$

Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$) VOICI LA FORMULE : total du coût des soumissions conformes reçues/nombre de soumissions	295 737,85 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) VOICI LA FORMULE : [(coût moyen des soumissions conformes – la plus basse)/la plus basse) x 100]	27,05%
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) VOICI LA FORMULE : (la plus haute conforme – la plus basse conforme)	149 242,84 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus haute conforme – la plus basse conforme)/la plus basse) x 100]	64,11%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) VOICI LA FORMULE : (la plus basse conforme – estimation)	(245 303,54\$)
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus basse conforme – estimation)/estimation) x 100]	(51,31%)
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) VOICI LA FORMULE : (la deuxième plus basse – la plus basse)	11 207,82 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) VOICI LA FORMULE : [(la deuxième plus basse – la plus basse)/la plus basse) x 100]	4,81%

L'estimation des travaux a été faite par le bureau des études techniques de l'arrondissement.

L'écart entre la plus basse soumission conforme et l'estimation du prix du contrat est de (245 303,54 \$), soit (51,31%). Huit soumissions ont été jugées conformes lors l'analyse du bordereau de prix et les quatre soumissions plus basse ont été jugées conformes administrativement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total maximal de ce contrat de 267 690,85 \$ (taxes incluses), incluant des contingences de 34 916,20 \$ (taxes incluses) sera assumé comme suit :
Un montant maximal de 283 738,88 \$ net de ristourne sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération # du règlement – «RCG 20-043 pistes cyclables CG20 0711»

Des incidences d'un coût total 39 301,46 \$ net sera assumé par une firme externe.

Un montant de 25 565,58 \$ sera financé par le budget de fonctionnement de la ville-centre, compétence d'agglomération.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PTI 2021-2023 et est répartie comme suit pour chacune des années :

Projet	2023	Ultérieur	Total
Projet investi 45000 - "Programme Vélo : Réseau Express Vélo	284	0	284

et développement du réseau cyclable"			
Marquage Prieur Récollets - budget de fonctionnement , 2023	26	0	26

Cette dépense sera assumée à 100% par l'agglomération

Contrat			
Description des travaux Financement SUM	Contrat (avant taxes)	Contrat (avec taxes)	Contrat (net de ristourne)
Travaux de planage-revêtement	202 456,75 \$	232 774,65 \$	212 554,28 \$
Total contrat	202 456,75 \$	232 774,65 \$	212 554,28 \$
Contingences			
Description des travaux	Contingences (avant taxes)	Contingences (avec taxes)	Contingences (net de ristourne)
Travaux de planage-revêtement	30 368,51 \$	34 916,20 \$	31 883,14 \$
Total contingences	30 368,51 \$	34 916,20 \$	31 883,14 \$
Incidences			
Description des travaux	Incidences (avant taxes)	Incidences (avec taxes)	Incidences (net de ristourne)
Firme externe			
Marquage de la chaussée	37 434,42 \$	43 040,22 \$	39 301,46 \$
Total incidences	37 434,42 \$	43 040,22 \$	39 301,46 \$
Total (Contrat + contingences + incidences)			
Description des travaux Financement SUM	Total (avant taxe)	Total (avec taxes)	Total (net de ristourne)
Total des travaux	270 259,68 \$	310 731,07 \$	283 738,88 \$

Budget de fonctionnement			
Description des travaux	Total (avant taxe)	Total	Total (net de ristourne)
Laboratoire- CQM			
Marquage de la chaussée	25 565,58 \$	25 565,58 \$	25 565,58 \$
Total des travaux (PDI + BF)	295 825,26 \$	336 296,65 \$	309 304,46 \$

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030. Les engagements en changement climatique et en matière d'inclusion et d'équité ne s'appliquent pas au dossier en

raison du fait que le projet se limite à la construction de trottoirs et une saillie.
La grille d'analyse Montréal 2030 se trouve en pièces jointes.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'entrepreneur devra faire respecter au chantier les règles d'hygiène, de distanciation physique et de protection par les travailleurs telles qu'édictées par la CNESST, qui seront en vigueur au moment où les travaux seront réalisés.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Lien à faire avec le 284

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : semaine du 11 septembre 2023.

Fin des travaux : plus tard la semaine du 30 octobre 2023.

Durée des travaux : 50 jours incluant les congés fériés et les vacances de construction.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

- Le présent projet a suivi le processus normal d'appel d'offres public et d'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.
- Le procès-verbal, donnant la liste des soumissionnaires, se trouve avec les pièces jointes.
- Des clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses aux prescriptions spéciales de cette soumission.
- Le présent appel d'offres respecte la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.
- La vérification de la validité des licences des entrepreneurs a été effectuée auprès de la Régie du bâtiment.
- L'adjudicataire a reçu l'autorisation de contracter avec un organisme public de l'Autorité des marchés publics en date du 30 janvier 2023 et en vigueur jusqu'au 29 janvier 2026 (voir pièce jointe).

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Hassen EL-HOCINE)

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Amelie Josian ONGMAHAN BEHALAL)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Ève LEDUC, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Alice NANTEL, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mailin DIAZ MOLERO
Ingénieure

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-07-05

Alex LALLIER-CARBONNEAU
Chef de division études techniques -
Montréal-Nord

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

David ROSS
Chef de division